

# Critères diagnostiques des différentes formes de migraine

## Selon la classification ICHD-3

### Migraine sans aura

Critère	Intitulé
A	Au moins cinq crises répondant aux critères B-D
B	Crises de céphalée durant 4 à 72 heures (sans traitement efficace)
C	Céphalée ayant au moins deux des quatre caractéristiques suivantes : 1. topographie unilatérale 2. type pulsatile 3. intensité douloureuse modérée ou sévère 4. aggravée par ou entraînant l'évitement de l'activité physique de routine ( <i>par ex.</i> , marche ou montée des escaliers)
D	Durant la céphalée, au moins l'un des symptômes suivants : 1. nausées et/ou vomissements 2. photophobie et phonophobie
E	N'est pas mieux expliquée par un autre diagnostic de l'ICHD-3

### Migraine avec aura typique

Critère	Intitulé
A	Au moins deux crises répondant aux critères B et C
B	Aura comportant les deux caractéristiques suivantes : 1. Troubles visuels, sensitifs, du langage et/ou de la parole entièrement réversibles 2. Absence de symptôme moteur, du tronc cérébral ou rétinien
C	Aura ayant au moins trois des six caractéristiques suivantes : 1. Au moins un symptôme d'aura se développe progressivement sur $\geq 5$ minutes 2. Deux ou plusieurs symptômes d'aura surviennent successivement 3. Chaque symptôme d'aura dure 5-60 minutes 4. Au moins un symptôme d'aura est unilatéral (l'aphasie est toujours considérée comme un symptôme unilatéral ; la dysarthrie peut l'être ou ne pas l'être) 5. Au moins un symptôme d'aura est positif (les scintillements et les fourmillements sont des symptômes positifs de l'aura) 6. L'aura est accompagnée, ou suivie dans les 60 minutes, d'une céphalée
D	N'est pas mieux expliquée par un autre diagnostic de l'ICHD-3.

Source : International Classification of Headache Disorders, 3rd edition (ICHD-3), International Headache Society, 2018.

## Migraine chronique

Critère	Intitulé
A	Céphalées survenant $\geq$ 15 jours par mois depuis plus de 3 mois
B	Survenant chez une personne ayant présenté au moins cinq crises répondant aux critères de la migraine sans aura et/ou de la migraine avec aura
C	Lors d'au moins 8 jours par mois depuis plus de 3 mois, les céphalées répondent à au moins l'un des critères suivants : 1. Répondent aux critères de la migraine sans aura 2. Répondent aux critères de la migraine avec aura 3. Sont soulagées par un traitement spécifique de la migraine (triptan ou dérivé de l'ergot de seigle)
D	N'est pas mieux expliquée par un autre diagnostic de l'ICHD-3.